Histoire de la CFC

Â Â Â

Â Â Â Â Â Â Commission

mosimage}La Commission Francophone Cistercienne de liturgie

La Commission Francophone Cistercienne de liturgie (C.F.C.) est nÃ©e, en 1967, comme une structure francophone de lâ€™Ordre cistercien de la Stricte Observance. Cependant, rapidement, les monastÃ¨res bÃ©nÃ©dictins, surtout ceux de la Province franÃ§aise de Subiaco et les olivÃ©tains, affrontÃ©s aux mÃªmes situations, ont bÃ©nÃ©ficiÃ© de son travail., et y on mÃªme participÃ©, au point que la commission, sans changer son nom, pour des raisons administratives est devenue dans les faits une commission monastique inter-Ordre dont le comitÃ© directeur comprend actuellement des moines et moniales cisterciens et bÃ©nÃ©dictins et dont les membres sont dâ€™origine plus diverse. Plus divers encore les auteurs CFC dont il ser parlÃ© par ailleurs.

Â La C.F.C. au sein de lâ€™Ordre cistercienÂ

Cet Ordre est international et dÃ©passe les frontiÃ¨res de lâ€™Europe francophone. Câ€™est Ã son niveau quâ€™a Ã©tÃ© op Trappistes, la mise au point des rites et des livres liturgiques dans la foulÃ©e de Vatican II. Ã€ cet effet le Chapitre GÃ©nÃ©ral de 1965 renouvela la composition de la commission de liturgie de lâ€™Ordre, qui existait depuis longtemps. Cette commission renouvelÃ©e fonctionna de 1965 Ã 1977, puis, son travail Ã©tant pratiquement achevÃ©, elle cÃ©da la place Ã un secrÃ©taire central pour la Liturgie, qui veille Ã ce que les dÃ©marches qui sâ€™avÃ¨rent encore nÃ©cessaires soient bien accomplies.

Ce rÃ©sultat est condensÃ©, en quelque sorte, dans le nouveau Rituale Cisterciense publiÃ© en 1998, qui inclut les prescriptions concernant le Missel et la Liturgie des Heures. Pour certains rites, tels que lâ€™initiation monastique et les funÃ©railles, les deux Ordres cisterciens (la stricte et la commune Observance) ont collaborÃ© et abouti Ã un rituel unique. Le calendrier monastique a Ã©tÃ© approuvÃ© par le Saint-SiÃ¨ge pour lâ€™ensemble de la famille bÃ©nÃ©dictine, avec des particularitÃ©s propres Ã chaque Ordre. Chacun des deux Ordres cisterciens a obtenu sa propre loi-cadre pour lâ€™Office divin, en 1974, quelques annÃ©es avant le â€œThesaurusâ€• approuvÃ© pour les bÃ©nÃ©dictins en 1977. Rien nâ€™empÃªc cisterciens sâ€™inspirent, dans le concret de lâ€™Office divin, de ce â€œThesaurusâ€•. La C.F.C. a dâ€™ailleurs collaborÃ© Ã liturgie monastique des Heures publiÃ©e par lâ€™abbaye de Clervaux en 1980, Ã lâ€™usage des bÃ©nÃ©dictins qui cÃ©lÃ¨br franÃ§ais : cet ouvrage peut servir de rÃ©fÃ©rence aux cisterciens, mÃªme sâ€™ils lâ€™utilisent peu comme livres de chÅ“ur proprement dits.

Mais il ne suffisait pas de mettre en place rites et livres liturgiques. La rÃ©forme devait Ãªtre comprise, appliquÃ©e et vÃ©cue par les communautÃ©s. Bien sÃ»r la commission de lâ€™Ordre sâ€™en prÃ©occupait, mais dans la mesure oÃ¹ la liturgie se c dans les diverses langues vivantes, câ€™Ã©tait au niveau des zones linguistiques que les choses devaient se mettre en place et quâ€™une collaboration devait sâ€™Ã©tablir : le Chapitre gÃ©nÃ©ral de 1967 lâ€™a compris et a donnÃ© son feu vert â€“ Ã autorisation Ã©tait nÃ©cessaire â€“ pour que des commissions rÃ©gionales de liturgie soient instituÃ©es par les abbÃ©s et abbesses dâ€™une mÃªme rÃ©gion.

Câ€™est ainsi que la C.F.C. vit le jour et tint sa premiÃ¨re rÃ©union en fÃ©vrierÂ 1968.

Comme les prÃ©sident et secrÃ©taire de la Commission de lâ€™Ordre Ã©taient franÃ§ais, tout naturellement ils prirent la direc de la C.F.C., ce qui a pu contribuer Ã une bonne coopÃ©ration entre les deux commissions et peut-Ãªtre aussi Ã ce que certains les confondent : pourtant elles sont tout Ã fait distinctes et avaient des objectifs et des tÃ¢ches diffÃ©rentes.

La commission de lâ€™Ordre Ã©ditait alors un bulletin en versions franÃ§aise et anglaise : câ€™est en appendice de lâ€™Ã©d franÃ§aise que la C.F.C. commenÃ§a Ã publier des documents intÃ©ressant la cÃ©lÃ©bration de la liturgie en franÃ§ais. En 1971, la dÃ©cision fut prise de sÃ©parer les deux versions et de confier la rÃ©daction du bulletin franÃ§ais Ã la C.F.C. Ce bulletin est devenu la revue trimestrielle Liturgie qui en est aujourdâ€™hui Ã son 138e numÃ©ro. Les quatre cinquiÃ¨mes des abonnÃ©s sont des communautÃ©s monastiquesÂ : bÃ©nÃ©dictins, cisterciens, carmÃ©lites, clarissesâ€¦ Cependant elle intÃ© un nombre significatif de laÃ¯cs et nous reviendrons plus loin sur le contenu de ses publications.

Ã€ lâ€™appel du prÃ©sident-fondateur, les abbÃ©s et abbesses des communautÃ©s cisterciennes ont proposÃ© eux-mÃªmes

premiers membres de la commission. Dâ€™emblÃ©e elle fut â€œmixteâ€•, composÃ©e de moines et de moniales. Dâ€™abord crÃ©Ã©e dans le cadre lÃ©gislatif de lâ€™Ordre, elle prit peu Ã peu plus dâ€™autonomie et devint mÃªme en novembreÂ 197 association reconnue civilement selon la loi franÃ§aise, ceci pour des motifs administratifs, afin de mieux gÃ©rer les droits dâ€™auteurs de ses publications ainsi que son budget (je reviendrai plus loin sur ces publications). Mais elle a toujours maintenu un lien organique avec les abbÃ©s et abbesses cisterciens, qui en constituent le â€œcomitÃ© de patronageâ€•. Nous lâ€™avons inscrit dans les statuts qui prÃ©voient Ã©galement que, pour faire partie de la C.F.C., il faut lâ€™avis conforme du supÃ©rieur ou de la supÃ©rieure du membre pressenti ; cependant, comme toute association civile, la commission Ã©lit elle-mÃªme son comitÃ© directeur, composÃ© dâ€™un prÃ©sident, dâ€™un vice-prÃ©sident, dâ€™un secrÃ©taire, dâ€™un trÃ©s autres membres. Il va de soi quâ€™avant de pressentir quelquâ€™un pour ces fonctions, lâ€™accord de son supÃ©rieur est re Dans la nouvelle organisation ces membres sont Ã©lus pour quatre ans renouvelables.

TrÃ¨s rapidement la commission sâ€™est ouverte aux autres composantes monastiques de France, elle nâ€™est donc plus une commission de lâ€™Ordre cistercien, mÃªme si elle reste marquÃ©e par ses origines.

La commission a connu une certaine â€œstabilitÃ©â€• dans sa direction puisquâ€™en 36 ans et sans doute pour un certain ten encore, elle nâ€™a connu que trois prÃ©sidents (lâ€™abbÃ© de Bellefontaine, dom Emmanuel Coutant, jusquâ€™en 1971, mo ensuite et, depuis 2002, dom Olivier QuÃ©nardel, abbÃ© de CÃ®teaux) et trois secrÃ©taires depuis 1972Â : dom Paul Houix, actuellement abbÃ© de Timadeuc, sÅ“ur Marie-Pierre Faure de Chambarand â€“ de 1981 Ã 1998 â€“, et MÃ¨re Christine Vilmai actuellement abbesse du Rivet). Le nombre des membres tourne autour dâ€™une vingtaine, tous moines ou moniales : certains sont devenus des piliers de la commission, dâ€™autres nâ€™ont fait que passer : la composition varia au cours des annÃ©es, au fur et Ã mesure des dÃ©missions, des dÃ©cÃ¨s, des changements de poste, voire des dÃ©parts (surtout au dÃ©b des annÃ©es 70) ; un bon nombre (une bonne douzaine) sont devenus abbÃ©s ou abbesses de leur communautÃ© : certains ont continuÃ© dâ€™agir dans la commission, pour son plus grand bien, dâ€™autres ont prÃ©fÃ©rÃ© arrÃªter leur contribution. moines et moniales qui ont suivi lâ€™enseignement dispensÃ© par lâ€™Institut supÃ©rieur de Liturgie de Paris ont Ã©tÃ© solli faire partie de la commission, ce qui nâ€™a pas toujours Ã©tÃ© possible. Actuellement la C.F.C. compte 13 cistercien(ne)s, 11 bÃ©nÃ©dictin(e)s, 1 Clarisse, 1 frÃ¨re de Bose. La vice-prÃ©sidente est sÅ“ur Ã‰tienne, moniale de Pradines et le trÃ©sorier, d JoÃ«l, abbÃ© de Tournay.

La C.F.C. dans le paysage franÃ§ais de la rÃ©novation liturgique

DÃ¨s le dÃ©but la C.F.C. collabora avec dâ€™autres personnes, sans que celles-ci fassent officiellement partie de la commission. Les assemblÃ©es gÃ©nÃ©rales annuelles comportaient un certain nombre dâ€™invitÃ©s, confÃ©renciers ou participants. Nous avons eu Ã©galement des liens avec le Centre National de Pastorale Liturgique Ã©tabli par les Ã©vÃªques de France : nous nous sommes rendus des services rÃ©ciproques. Aux assemblÃ©es gÃ©nÃ©rales ordinaires de la C.F.C., nous nous retrouvons facilement une trentaine, membres, collaborateurs et autres invitÃ©s, avec suffisamment de stabilitÃ© dans le groupe pour que la rÃ©flexion puisse se poursuivre dâ€™une assemblÃ©e Ã lâ€™autreÂ : les PP. J.Â Gelineau et D.Â furent des habituÃ©s de nos sessions, comme aussi, durant de longues annÃ©es; le FrÃ¨re Pierre-Yves Emery de TaizÃ©. Certaines personnalitÃ©s extÃ©rieures au monde monastique ont comparÃ© nos rÃ©unions Ã une â€œuniversitÃ© dâ€™Ã©tÃ niveau, mais qui demeure accessibleÂ ; elles ont apprÃ©ciÃ© quâ€™un tel lieu de rÃ©flexion puisse exister, un lieu de parole lib structure lÃ©gÃ¨re, bien que poursuivant un mandat â€œofficielâ€•.

Depuis 1999, une annÃ©e sur deux, lâ€™assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale sâ€™ouvre aux membres de nos communautÃ©s qui veule ressourcer ou raviver quelque peu leurs connaissances. Pourquoi une annÃ©e sur deux ? Ã€ la fois pour ne pas multiplier les propositions de sessions et pour que la commission puisse tenir ses propres rÃ©unions, au moins tous les deux ans ; mais aussi parce quâ€™il semblait quâ€™un mÃªme thÃ¨me pouvait nous occuper Ã deux niveaux complÃ©mentaires, une fois une rencontre restreinte aux membres de la commission, qui baliserait le sujet, avec peut-Ãªtre plus dâ€™interrogations, et, lâ€™annÃ©e suivante, au cours dâ€™une assemblÃ©e plus ouverte, qui approfondirait le thÃ¨me et rÃ©percuterait davantage l rÃ©sultat de la rÃ©flexion.

Dans les premiÃ¨res annÃ©es du renouveau des initiatives avaient Ã©tÃ© prises dans le monde monastique et dÃ¨s sa crÃ©ation la C.F.C. sâ€™y associa. La premiÃ¨re initiative vint dâ€™un groupe de moines, notamment bÃ©nÃ©dictins, qui se prÃ©occupa de sensibiliser les communautÃ©s aux valeurs propres quâ€™il sâ€™agira de dÃ©gager et de promouvoir Ã trave rÃ©formes officielles qui sâ€™annonÃ§aient. Ces moines, sous lâ€™impulsion de dom Robert Gantoy, de St-AndrÃ©-de-Bruge constituÃ¨rent, au dÃ©but de 1965, en Â«comitÃ©Â» ou groupe-pilote, qui sâ€™intitula Liturgie et monastÃ¨res et lanÃ§a la publication dâ€™Ã©tudes et dâ€™une chronique inter-monastÃ¨res. Ce comitÃ© organisa une premiÃ¨re session, sur la formati liturgique dans les monastÃ¨res, les 28-30 juin 1966 Ã TaizÃ©, qui Ã©tait alors la seule communautÃ© cÃ©lÃ©brant la liturgie e franÃ§ais, notamment celle des Heures. La session fut un succÃ¨s, puisquâ€™elle rÃ©unit quelque 90 moines et moniales. Les sessions continuÃ¨rent chaque annÃ©e, jusquâ€™en 1972Â : sept au total, qui eurent un certain retentissement. Ceux qui furen appelÃ©s Ã travailler dans le cadre de la C.F.C. participaient, en gÃ©nÃ©ral, Ã ces rencontres annuelles. Des chantres se son rÃ©unis Ã Bellefontaine, puis en dâ€™autres lieux, pour Ã©tudier les questions musicales qui allaient se poser. Ils formÃ¨rent u

groupe qui sâ€™intitula en 1968 Chant et monastÃ¨res et fut le commencement de ce que la section â€œchantâ€• de la C.F.C. entreprendre.

Ces diverses initiatives, en effet, furent peu Ã peu relayÃ©es par le travail de la C.F.C. Celui-ci sâ€™Ã©tablit autour de trois domaines : la traduction et la crÃ©ation de textes pour la liturgie, les questions de chant et de musique, la formation doctrinale et pratique. Chaque membre de la commission est affectÃ© Ã lâ€™une des trois â€œsectionsâ€• qui prennent en ch de ces domaines. Nous allons passer en revue ces trois domaines.

CrÃ©ation littÃ©raire

On ne peut prier quâ€™avec des textes de qualitÃ©. DÃ¨s les dÃ©buts la Commission sâ€™en soucia. Sous la pression des be et des urgences, moines et moniales se mettaient Ã produire pour leur communautÃ©. Une coordination et un certain contrÃ´le sâ€™imposaient. La premiÃ¨re tÃ¢che de la section â€œTextesâ€• fut de collationner ces traductions et crÃ©ations et donner des critÃ¨res et des directives. Elle fut ainsi amenÃ©e Ã un travail de rÃ©flexion sur les divers genres littÃ©raires, en tenant compte du point de vue thÃ©ologique et fonctionnel. Le fruit de ces Ã©tudes fut publiÃ© parfois dans Liturgie. Mais trÃ¨s rapidement, elle sâ€™aperÃ§ut quâ€™elle devait fonctionner elle-mÃªme comme agent producteur de textes, en regroupa au cours de sessions spÃ©ciales les moines et moniales qui paraissaient plus douÃ©s pour ce genre dâ€™activitÃ©. Le sigle C est devenu alors un nom dâ€™auteur dÃ©posÃ© Ã lâ€™organisme civil chargÃ© des droits dâ€™auteurs, la SACEM. Le prem porta sur les traductions et propositions de textes du rituel, Ã la demande de la Commission de lâ€™Ordre, mais on ne tarda pas Ã penser Ã lâ€™OfficeÂ : antiennes et oraisons, puis, surtout, hymnes et â€œtropairesâ€•.

Dire que la C.F.C. est un nom dâ€™auteur ne signifie pas le charisme particulier de ceux ou celles qui collaborent Ã la crÃ©ation des textes est rabotÃ© et mÃ©connu. Dans les premiers temps, selon lâ€™antique tradition de lâ€™Ã‰glise, on a vo conserver un certain anonymat des textes destinÃ©s Ã la liturgie. Mais certaines raisons ont poussÃ© Ã ce quâ€™au moins paraissent les initiales de celui ou celle qui a lâ€™initiative dâ€™une crÃ©ation et la â€œporteâ€• pleinement. Cependant le tex assumÃ© par la C.F.C. que sâ€™il a Ã©tÃ© Ã©tudiÃ©, amendÃ©, vÃ©rifiÃ© dâ€™une maniÃ¨re ou dâ€™une autre dans le ca â€œTextesâ€• et vÃ©rifiÃ© sur le plan doctrinal. En un sens le sigle C.F.C., comme nom dâ€™auteur, sâ€™apparente Ã un co label.

En novembreÂ 1967, lâ€™Ã©piscopat de France crÃ©e une commission spÃ©cialisÃ©e pour lâ€™Ã©laboration des textes, la quelques auteurs de la C.F.C. furent invitÃ©s Ã y collaborer. Sa mission se termina en 1974, avec la parution dâ€™un recueil Å“cumÃ©nique de chants en diverses langues, prÃ©facÃ© par Philip Potter, alors secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral du Conseil Å’cumÃ©n Ã‰glises, Cantate Domino. Le grand poÃ¨te franÃ§ais Patrice de la Tour du Pin, qui participait avec beaucoup dâ€™attention a travail de la C.L.E., se disait heureux de partager son expÃ©rience de croyant et dâ€™Ãªtre Â«appelÃ© Ã dire la louangeÂ». T sensible Ã la vie contemplative, il demeura jusquâ€™au bout un soutien, mieux un ami fidÃ¨le des moines et des moniales. Il accepta de prÃ©facer le premier recueil de textes C.F.C. La nuit, le jour sous forme dâ€™une longue lettre aux contemplatifs. Lâ€™on dÃ©couvrira sur le site cette Lettre qui reste Ã la fois un tÃ©moignage, un testament et une charte. Il y exprimait son dÃ©sir de voir moniales et moines sâ€™atteler Ã cette tÃ¢che de crÃ©ation de textes. Nâ€™Ã©tait-ce pas le rÃ´le des monast lâ€™histoire de la tradition eucologique de lâ€™Ã‰glise ? MgrÂ Martimort le rappelait Ã de jeunes Ã©tudiants cisterciens Ã R 1965: Â«La crÃ©ation liturgique ne peut venir que de la contemplationâ€¦ Vous avez donc une place importante Ã tenir, plus grande que vous ne le soupÃ§onnez, en Ã©tant Ã votre place de moines. Je vous lance le gantâ€¦Â» Soit dit en passant, câ€™ une des raisons que nous avons Ã©voquÃ©es pour demander, en 1967, la possibilitÃ© pour les moines dâ€™user de la langue vivante dans la liturgie: privÃ©e du concours des contemplatifs, lâ€™Ã‰glise du XXeÂ siÃ¨cle trouverait-elle son expression liturgique la plus complÃ¨te, sinon la plus profonde ?

Le gant a-t-il Ã©tÃ© relevÃ©Â ? En tout cas, PriÃ¨re du Temps PrÃ©sent, la liturgie romaine des Heures en franÃ§ais, publiÃ©e 1980, compte 102 hymnes signÃ©es C.F.C. Ã€ lâ€™heure actuelle, la base de donnÃ©es que tient Ã jour sÅ“ur Marie-Pierre F responsable de la section â€œtextesâ€•, compte 594 hymnes et 414 tropaires.

Plusieurs recueils de textes ont parus en librairie :

La nuit, le jour, DesclÃ©e-Cerf 1973 ;

Guetteur de lâ€™aube, DesclÃ©e 1976 ;

Sur la trace de Dieu, DesclÃ©e 1979 ;

Tropaires des dimanches, Sodec 1980 ;

PriÃ¨res aux quatre temps. Des poÃ¨mes et des chants, Centurion 1986.

Des hymnes ou tropaires paraissent dans des numÃ©ros de Liturgie dont quatre, les nÂ°Â 56, 66, 95 et 107, leur sont presque entiÃ¨rement consacrÃ©s.

La commission rÃ©digea Ã©galement des formulaires de priÃ¨res litaniques pour les Laudes et VÃªpres, ainsi quâ€™un recueil de priÃ¨res pour les diffÃ©rentes heures de la journÃ©e, selon les jours et les fÃªtes :

PriÃ¨res de louange et dâ€™intercession, St-Paul 1986. Seconde Ã©dition rÃ©visÃ©e Louanges et intercessions, St-Paul 1989.

PriÃ¨re au fil des heures, Centurion 1982. Seconde Ã©dition rÃ©visÃ©e, actualisÃ©e, complÃ©tÃ©e : Prions le Seigneur, Lethil Kinnor 2004.

Tous ces livres sont maintenant Ã©puisÃ©s, hormis le plus rÃ©cent, Prions le Seigneur. Mais, peu Ã peu câ€™est tout ce corp qui sera introduit sur le site CFC-Liturgie. Un corpus qui sâ€™enrichit avec les annÃ©es et lâ€™arrivÃ©e de nouveaux auteurs.

Lâ€™on pourrait se demander, face au nombre de textes existant dÃ©jÃ , si cela vaut la peine de produire de nouvelles Å“uvres Oui, cela vaut la peine, car une langue Ã©volue. Les communautÃ©s Ã©voluent Ã©galement et peuvent, parfois, faire de nouvelles options, dans leur chant, mÃªme si, pour des raisons Ã©videntes, elles maintiennent une certaine stabilitÃ© dans leur rÃ©pertoire. Dâ€™autre part, pourquoi interdirait-on Ã des auteurs dâ€™exprimer dans lâ€™aujourdâ€™hui de la liturgie c ressentent et ont envie de communiquer ? Comment et pourquoi arrÃªter lâ€™inspiration poÃ©tique ? Ã€ condition, bien sÃ»r, c le rÃ©sultat en vaille lui-mÃªme la peine : lâ€™examen des textes par la section ad hoc de la C.F.C. est lÃ pour le vÃ©rifier et l garantir, pour qui accepte de se soumettre Ã ce qui se veut une aide fraternelle. Mais le vrai discernement sera opÃ©rÃ© par la mise en musique, lâ€™utilisation et donc la â€œrÃ©ceptionâ€• des Å“uvres par les communautÃ©s cÃ©lÃ©brantes.

Le lien texte-musique, en effet, est important. Ã€ quoi sert un beau texte, sâ€™il nâ€™est pas chantable, Ã moins quâ€™il ne s destinÃ© Ã Ãªtre simplement dÃ©clamÃ© ? DÃ¨s 1969 des contacts existent entre musiciens et poÃ¨tes : câ€™est Ã ce rappo texte et musique que fut consacrÃ©e lâ€™assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale de cette annÃ©e-lÃ , au monastÃ¨re des Gardes. Celle de Jouarre reprit le sujet. Les textes, qui sont isorythmiques â€“ câ€™est-Ã -dire que chaque strophe a le mÃªme rythme verbal, constituÃ© de syllabes appuyÃ©es ou non qui reviennent aux mÃªmes endroits â€“, semblent bien convenir pour pouvoir Ãªtre mis en musique, au point quâ€™un mÃªme texte a souvent inspirÃ© plusieurs musiciens. Certains de ceux-ci ont beaucoup composÃ© pour le monde monastique, comme Jacques Berthier (+), StÃ©phane Caillat, J.-M.Â Dieuaide, Pierre Doury, Henri Dumas, Joseph Gelineau, Philippe Robert, Marcel-Joseph Godard (+),Francine Guiberteau, Christian Villeneuve (+). De jeunes et nouveaux compositeurs prennent le relais en Europeâ€¦ ou au QuÃ©bec. Au total, en 2007, 1500 musiques sont rÃ©pertoriÃ©es sur le catalogue du fonds Secli.

Au service du chant et des chanteurs

Ã€ part les frÃ¨res de TaizÃ©, personne, en 1968, nâ€™avait lâ€™expÃ©rience dâ€™une psalmodie franÃ§aise de lâ€™Office rÃ©pertoire dâ€™antiennes, dâ€™hymnes, de tons de psalmodieÂ ? Il fallait sâ€™entraider. On para au plus urgent : fournir de de chant et pour cela susciter la crÃ©ation musicale de moines ou moniales compÃ©tents, mais aussi de musiciens de mÃ©tier. Les musiques que recueillait la C.F.C. Ã©taient, aprÃ¨s un premier tri, Ã©ditÃ©es en â€œcahiersâ€•, puis en â€œsupp bulletin, tandis que les Ã©ditions du Livre dâ€™Heures dâ€™En-Calcat (Sodec) multipliaient dans le commerce des fiches de ch

En 1975, un service plus organisÃ© de tri des musiques produites se mit en place Ã lâ€™instigation des abbÃ©s de la Province de la Pierre-Qui-Vire. Ce service, dont faire partie la C.F.C., sâ€™est dÃ©clarÃ© association civile, selon la loi franÃ§aise, sous sigle Trirem : il a ses propres censeurs et exerce encore une certaine sÃ©lection sur la production. En 1998, aprÃ¨s la disparition de la Sodec, la C.F.C. fonda une sociÃ©tÃ© dâ€™Ã©dition Kinnor, qui lui permet de mettre sur le marchÃ© des propositions de chants liturgiques.

La diffusion est assurÃ©e par une autre association, dont le secrÃ©tariat est tenu par les moniales bÃ©nÃ©dictines de Dourgne le S.E.C.L.I. Ce secrÃ©tariat, Ã©tabli avec lâ€™appui de la Commission Ã©piscopale de liturgie, gÃ¨re la question des droits de reproduction des partitions liturgiques pour lâ€™ensemble des paroisses et des communautÃ©s. Tout ceci peut paraÃ®tre une organisation bien complexe, mais elle est efficace et simplifie la tÃ¢che des chantres de nos communautÃ©s.

TrÃ¨s tÃ´t, lâ€™on sentit quâ€™il fallait approfondir la formation musicale des moines et moniales compositeurs. Ce fut lâ€™orig 1969 des ateliers Victor Martin. Ce musicien, qui travaillait en relation avec lâ€™abbaye de St-BenoÃ®t-sur-Loire, accepta de programmer une formation Ã lâ€™Ã©criture musicale sur un cycle de trois ans, avec deux sessions annuelles de quinze jours e travail personnel entre les sessions. Le travail Ã©tait de haut niveau et les participants en nombre assez restreint. Il y eut trois ateliers successifs, mais la collaboration continua sous forme de â€œpiqÃ»res de rappelâ€•. Å'uvre difficile que celle de crÃ un patrimoine musical nouveau Â«qui vaudrait la peineÂ» Â ! Cela, disait Mgr Bugnini, Â«demande plusieurs dÃ©cennies. Il y faut en plus, de la patience, de la persÃ©vÃ©rance, une sÃ©lection intelligente, de lâ€™inspiration, du gÃ©nieÂ : qualitÃ©s rare gratuit de DieuÂ» . Au bout de la troisiÃ¨me dÃ©cennie de crÃ©ations musicales, nous commenÃ§ons quand mÃªme Ã voir germer de beaux fruits savoureuxâ€¦

Mais les rencontres de chantres continuaientÂ ; lâ€™idÃ©e vint de les faire par rÃ©gions, pour rÃ©duire le temps et le coÃ»t de dÃ©placements, tout en coordonnant les recherches par les comptes rendus que les groupes se communiqueraient. Trois groupes rÃ©gionaux se mirent en place dÃ¨s 1972Â ; ils ont Ã©tÃ© jusquâ€™Ã sept. Lâ€™AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale de la C.F responsables lâ€™occasion de se rencontrer. Examen de rÃ©pertoires, travail choral, formation musicale se partagent en gÃ©nÃ©ral les journÃ©es rÃ©gionales. Chaque groupe se fait suivre si possible par un ou des musiciens de mÃ©tier.

Les gens de la base et les chantres dÃ©butants ne sont pas oubliÃ©s. La pÃ©riode 1968-1974 fut chargÃ©e en sessions de formation progressiveÂ : chant et direction chorale (CÃ©sar Geoffrayâ€¦), pÃ©dagogie musicale (mÃ©thode Orff, abbÃ© Schol1aert), expression corporelle (MmeÂ Peerboom), psychophonie (MmeÂ Aucher). AprÃ¨s une interruption de trois ans, les sessions de formation au solfÃ¨ge, Ã la technique vocale, Ã la direction chorale, reprirent en 1977 Ã la Pierre-Qui-Vire (abbÃ© Dumas, Dominique Pacqueteauâ€¦) ; elles continuent de faÃ§on intermittente, selon la demande. Des ateliers de lecture ont fonctionnÃ© Ã une certaine Ã©poque (Maurice Chevit), ainsi quâ€™une formation accÃ©lÃ©rÃ©e dâ€™organistes Godard) pour lâ€™accompagnement du chant liturgique (un cycle de deux ans en plusieurs sessions avec un travail personnel entre-temps).

Participer de faÃ§on consciente, active et fructueuse
(S.C. Â§ 11)

Telle est bien la finalitÃ© de nos efforts et pour cela il ne suffit pas de bien chanter de beaux textes. La liturgie est action, elle est mystÃ¨re. Toute une part, et non la moindre, du travail de la C.F.C. est dâ€™aider nos communautÃ©s Ã mieux vivre ce mystÃ¨re, Ã mieux le cÃ©lÃ©brer. Par lâ€™information, dâ€™une partÂ : des enquÃªtes ont Ã©tÃ© faites Ã plusieurs reprises de nos diverses communautÃ©s, pour que les recherches des uns puissent profiter aux autres : sur la liturgie des Heures et les besoins des communautÃ©s (1968 et 1978), sur la cÃ©lÃ©bration de la Semaine Sainte et du Temps pascal (1972), sur la cÃ©lÃ©bration du dimanche (1974) et de lâ€™Eucharistie (1979), sur le sacrement de rÃ©conciliation (1975), sur le Rituel (1982). Par la formation, aussiÂ : une session de quinze jours fut organisÃ©e pour jeunes moines, au Bec-Hellouin en 1977, et une autre, sur trois ans, pour animatrices de liturgie.

La publication de Liturgie entre dans ce crÃ©neau de la formation. Le bulletin La revue accueille les principaux Ã©changes et exposÃ©s des assemblÃ©es gÃ©nÃ©rales. Ã€ celles-ci, bien sÃ»r, sont traitÃ©es les questions dâ€™organisation de la Com et des activitÃ©s des diverses sections. Mais nous en profitons toujours pour une rÃ©flexion plus approfondie sur un aspect de la cÃ©lÃ©bration et souvent nous faisons appel au concours de personnalitÃ©s compÃ©tentes dans le domaine abordÃ©, extÃ©rieures au monde monastique.

Tout y est passÃ©, ou presque, depuis 35 ans :

- La cÃ©lÃ©bration en elle-mÃªme avec Claude Duchesneau (1972), ses espaces et lieux, avec le P.Â Debuyts et quelques architectes (1987, 1988),

- le dimanche (1974, 1993),

- lâ€™Eucharistie (1979, 1998-1999),

- la pÃ©nitence-rÃ©conciliation, avec le P.Â Marlingeas (1975),

- la mort et les funÃ©railles (1976, 1996-1997, avec Christian de Cacquerey et du personnel hospitalier).

- la Parole de Dieu dans la liturgie (1986),

- la psalmodie et ce qui lâ€™accompagne, antiennes, tropaires, priÃ¨res litaniquesâ€¦ (1977, 1978) : le P.Â Gelineau nous a

beaucoup apportÃ© Ã ce niveau, mais lui-mÃªme a profitÃ© de lâ€™expÃ©rience monastique en la matiÃ¨re),

- les rapports entre parole et chant, avec le P.Â Jean-Yves Hameline (1969, 1984, 1985),

- lâ€™initiation monastique (1995),

- lâ€™agir symbolique et rituel dans un parcours Ã©talÃ© sur quatre annÃ©es Ã partir de causeries du P.Â Jacques Vidal (198
1983) et la reprise de ce thÃ¨me en 1993 avec Henri Couleau.

Des questions plus gÃ©nÃ©rales ont Ã©tÃ© abordÃ©es, comme :

- lâ€™accueil dans la liturgie (1970, 1987),

- la liturgie et lâ€™orthodoxie de la foi (avec le P.Â Gy, en 1990),

- lâ€™Å“cumÃ©nisme, avec des pasteurs, des anglicans, des orthodoxes (1990, 2004-2005),

- la formation, la beautÃ© dans la liturgie (avec le P.Â De Clercq, Dominique Ponneau, ancien directeur de lâ€™Ã‰cole du Lou

- liturgie et vie fraternelle (2002-2003).

Notre assemblÃ©e de 2006 a portÃ© sur la place du corps dans la liturgie, et plus prÃ©cisÃ©ment du â€œCorps-Paroleâ€•, ave
de comÃ©diens. Nous en donnerons ici un bref compte-rendu.

Le pÃ©riodique Liturgie rÃ©percute dans un public plus large le fruit des rÃ©flexions sur les thÃ¨mes abordÃ©s dans les
assemblÃ©es gÃ©nÃ©rales, mais il contient aussi dâ€™autres articles de fond, quâ€™il serait trop long dâ€™analyser dans le
cette causerie. Les tables permettent dâ€™apprÃ©cier le contenu des divers numÃ©ros. AprÃ¨s dom Paul Houix, actuel abbÃ©
Timadeuc, P.Â Marc-AndrÃ© Di PÃ©a du Mont-des-Cats, P.Â Robert Gantoy de Clerlande en Belgique, dom Bernard Christol,
ancien abbÃ© des Dombes, dom Hugues de SerÃ©ville, actuel abbÃ© des Neiges, la secrÃ©tariat de rÃ©daction est sassurÃ©
sÅ“ur Marie-Pierre Faure, responsable de la Section Textes.

***

En octobreÂ 1992, lâ€™assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale de la C.F.C. fut exceptionnelle, Ã lâ€™occasion des 25 ans de la commissio
quâ€™approchaient les trente ans de Sacrosanctum Concilium (dÃ©cembreÂ 1993). Les supÃ©rieur(e)s et les responsables de
liturgie des monastÃ¨res furent tous invitÃ©s, afin que nous puissions rÃ©flÃ©chir ensemble sur la rÃ©novation liturgique
entreprise et encore Ã entreprendre et sur le rÃ´le â€“ Ã©tait-il encore nÃ©cessaire ? â€“ de la C.F.C. Plus dâ€™une centaine d
participants se rÃ©unissaient alors Ã lâ€™abbaye du Bec-Hellouin. Mgr F. Favreau, Ã©vÃªque de Nanterre, prÃ¨s de Paris, fit l
point sur la rÃ©forme liturgique initiÃ©e par VaticanÂ II, non sans citer la lettre de Jean-PaulÂ II pour le 25e anniversaire de la
Constitution conciliaire : la rÃ©forme est terminÃ©e, mais la pastorale liturgique doit sans cesse se poursuivre. Il insista sur
lâ€™adaptation et lâ€™inculturation, qui sont Ã la fois fidÃ©litÃ©-continuitÃ© et mouvement-crÃ©ativitÃ©, Ã la faÃ§on des arb
forÃªts qui changent sans cesse, mais pour durer et sâ€™enraciner. Les obstacles ne manquent pas Ã une saine inculturation
de la liturgie, alors que la culture devient de plus en plus matÃ©rialiste et que la vie sociale se structure autrement que par
la liturgie. Les monastÃ¨res ont un rÃ´le Ã jouer et lâ€™Ã©vÃªque nous dit ce quâ€™il en attend : Ã vrai dire, il nous a commu
quelques-unes des convictions de base dont nous pouvions faire notre profit. AprÃ¨s le point dressÃ© par le prÃ©sident de la
C.F.C. et entre deux causeries, lâ€™une de lâ€™abbÃ© Duchesnau sur lâ€™art de cÃ©lÃ©brer dans le monde aujourdâ€™hu
Marie-Pierre Faure sur crÃ©ativitÃ© et liturgie, les participants ont travaillÃ© en diffÃ©rents â€œateliersâ€• sur cinq thÃ¨mes pra
lâ€™annÃ©e liturgique, lâ€™hymnodie, les priÃ¨res litaniques, le rÃ©pertoire musical et la proclamation des lectures. Les sÃ©a
questions-rÃ©ponses et la table ronde finale furent prÃ©cieuses Ã bien des Ã©gards. La conclusion montra que la C.F.C. avait
encore son utilitÃ© au service de tous.

***

Il faudrait maintenant regarder ce qui sâ€™est passÃ© dans les communautÃ©s et comment elles ont tirÃ© profit de ce que
proposait la C.F.C. On se rend compte, Ã travers des rÃ©sultats dâ€™enquÃªte ou dâ€™autres indices, que la rÃ©novation a Ã
continue dâ€™Ãªtre vÃ©cue de faÃ§on fort diffÃ©rente selon les communautÃ©s. On pourrait tout aussi bien dire que la
communautÃ© sâ€™est forgÃ© en quelque sorte un visage particulier Ã travers sa cÃ©lÃ©bration liturgique. Le choix des chan
lâ€™amÃ©nagement des lieux, lâ€™horaire et un tas dâ€™autres choses donnent un caractÃ¨re particulier qui peut typer une
communautÃ©; mais plus profondÃ©ment la rÃ©forme a pu Ãªtre une Ã©preuve de vÃ©ritÃ© pour certaines. Des rapports de fo
ont pu jouer entre les divers agents de la rÃ©forme, des options ont pu diviserâ€¦ Autrefois, la liturgie Ã©tait intouchable, elle

Ã©tait uniquement un â€œdonnÃ©â€•. Il nâ€™y avait rien Ã redire et chacun pouvait sâ€™y insÃ©rer sans trop sâ€™occuper pour aller au mÃªme rythmeÂ ; maintenant il est difficile de ne pas rÃ©agir aux options quâ€™il est possible de prendre. On parl parfois de rÃ©actions intÃ©gristes ou progressistesÂ ; pour une part, il sâ€™agit dâ€™une question de tempÃ©rament ou de fa se situer et ces tempÃ©raments existaient bien avant la rÃ©forme conciliaire. Mais la liturgie rÃ©conciliait tout le mondeâ€¦ et personne. Maintenant, il nâ€™en va plus de mÃªme. La liturgie a pu Ãªtre parfois, hÃ©las, un lieu dâ€™affrontement, elle se do pourtant dâ€™Ãªtre un lieu de rÃ©conciliation et dâ€™unitÃ©, un lieu dâ€™approfondissement de la vie communautaire. Par le de lâ€™Eucharistie â€“ et dâ€™une certaine maniÃ¨re, par toute la liturgie â€“ la communautÃ© devient Corps du Christ.

Sur un plan plus concret, lâ€™on peut dire que, Ã part plusieurs communautÃ©s de la CongrÃ©gation de Solesmes, les monastÃ¨res psalmodient en langue franÃ§aise. Le grÃ©gorien est maintenu plus ou moins pour lâ€™Eucharistie, ainsi que pour les antiennes et les hymnes. Mais le rÃ©pertoire des hymnes en franÃ§ais est suffisamment dÃ©veloppÃ© pour que, non seulement aux fÃ©ries, mais aussi Ã quasiment toutes les solennitÃ©s et au commun des fÃªtes lâ€™on puisse chanter en franÃ§ais si cela est souhaitÃ©. Le manque dâ€™enquÃªtes rÃ©centes ne me permet pas de dire dans quelle mesure ou quelle proportion cette possibilitÃ© est mise en Å“uvre.

***

Un dernier mot : Nos liturgies ne sont-elles pas trop monastiques ? Nous nâ€™oublions pas quâ€™elles sont â€œouvertesâ€•, lâ€™ensemble, et que bien des chrÃ©tiens y prennent part, surtout le dimanche. Ils font partie de lâ€™assemblÃ©e liturgique a de baptisÃ©, tout comme les moines et moniales, certes. Il demeure que la priÃ¨re liturgique dâ€™un monastÃ¨re est dâ€™abo celle de la communautÃ©, Ã laquelle sâ€™associent dâ€™autres personnes ; ce qui veut dire que les chants, par exemple, son choisis dans le rÃ©pertoire monastique en fonction de la communautÃ©, tout en veillant Ã ce quâ€™ils soient accessibles Ã to au moins dans le refrain. Il est bon que tous soient invitÃ©s Ã entrer pleinement dans la cÃ©lÃ©bration, mÃªme si, en fait, ils Ã©couteront plus quâ€™ils ne chanteront ; mais la participation active ne nÃ©cessite pas que tous chantent Ã gorge dÃ©ployÃ y a bien des faÃ§ons de participer de faÃ§on vivante et fructueuse Ã une liturgie. En certains endroits lâ€™on propose Ã un hÃ´te de proclamer une lecture ou de prÃ©parer les intentions de la priÃ¨re universelle et mÃªme lâ€™on demande Ã©ventuellement Ã un groupe bien spÃ©cifique de chanter quelque chose aprÃ¨s la communion, par exempleâ€¦ Comme cela a Ã©tÃ© exprimÃ© au cours dâ€™une assemblÃ©e en 1987, notre accueil doit Ãªtre sans condescendance ni fausse honteÂ : condescendance : lâ€™eucharistie, et mÃªme lâ€™Office, en tant que priÃ¨re dâ€™Ã‰glise, appartiennent Ã tous ceux qui sâ Les hÃ´tes nâ€™ont pas Ã sâ€™y sentir comme des parents pauvres, tassÃ©s dans les coins. Leur venue est une grÃ¢ce du Seigneur, elle conforte la communautÃ© dans sa grÃ¢ce propre. Leur attente, pas forcÃ©ment trÃ¨s explicite, exprime un appel spirituel adressÃ© Ã la communautÃ© par le Seigneur, ainsi quâ€™une confirmation de la part de celui-ci. Sans fausse honteÂ : ce que nous leur proposons, câ€™est ce que nous sommes, nos valeurs, notre style. Cela leur demande un dÃ©paysement indispensable et salutaire. Comme les communautÃ©s, ils savent que leur prÃ©sence Â«Â physiqueÂ Â» nâ€™ indispensable pour que la liturgie et la vie monastique en gÃ©nÃ©ral aient leur sensÂ». Mais ils savent aussi quâ€™une communautÃ© monastique ne cÃ©lÃ¨bre pas elle-mÃªme, pas plus quâ€™une assemblÃ©e paroissialeÂ : lâ€™une et lâ€™aut mystÃ¨re du Christ.

fr. M.-GÃ©rard Dubois

Abbaye de la Trappe

2007

Â